

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 45 (1909)
Heft: 39

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU

HUMANITE

PATRIE

XLV^{me} ANNÉE. — N° 39

LAUSANNE. — 25 septembre 1909.



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUDIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Route de Morges, 24, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : H. Gailloz instituteur, Yverdon.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



Systemes
brevetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles
déposés

Ancienne Maison

A. MAUCHAIN

Jules RAPPÀ successeur
GENÈVE

Médailles d'or :

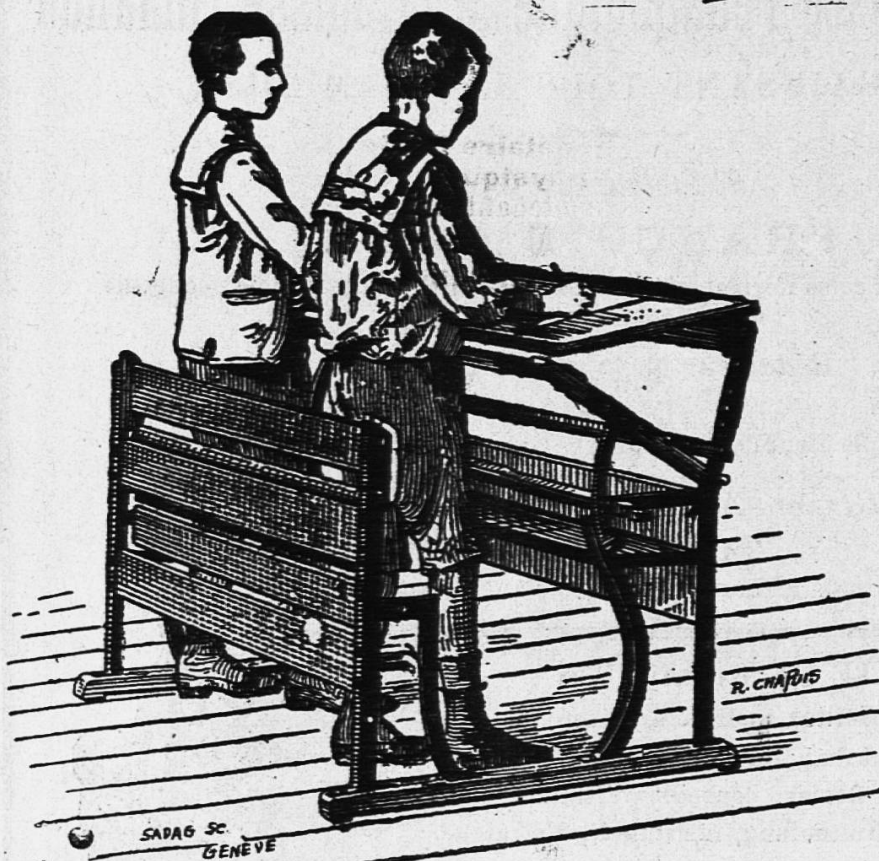
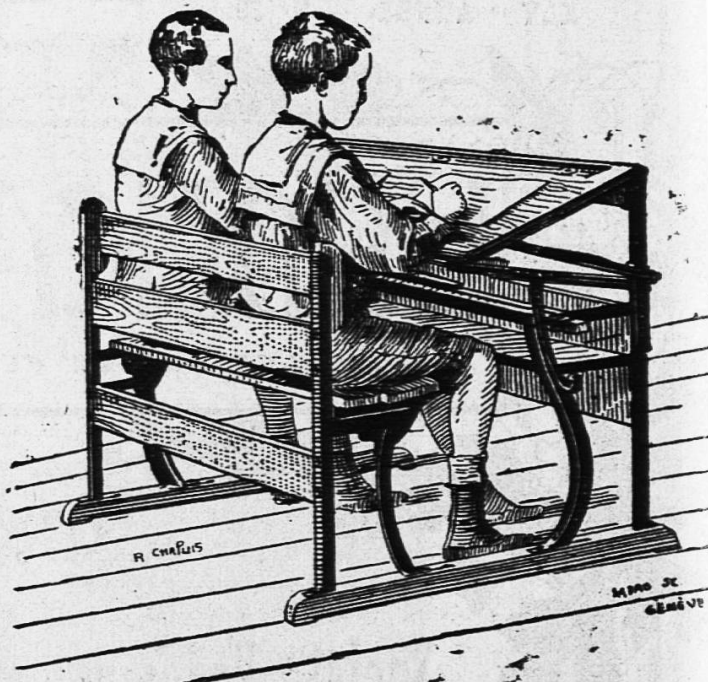
Paris 1885 Havre 1893

Paris 1889 Genève 1896

Paris 1900

Les plus hautes récompenses
accordées au mobilier scolaire.

Attestations et prospectus
à disposition.



Pupitre avec banc Pour Ecoles Primaires

Modèle n° 20
donnant toutes les hauteurs
et inclinaisons nécessaires
à l'étude.

Prix : fr. 35.—.

PUPITRE AVEC BANC ou chaises.

Modèle n° 15 a
Travail assis et debout
et s'adaptant à toutes les tailles

Prix : Fr. 42.50.

RECOMMANDÉ
par le Département
de l'Instruction publique
du Canton de Vaud.

TABLEAUX-ARDOISES
fixes et mobiles,
évitant les reflets.
SOLIDITÉ GARANTIE

PORTE CARTE GÉOGRAPHIQUE MOBILE

et permettant l'exposition horizontale rationnelle

Les pupitres « MAUCHAIN » peuvent être fabriqués dans toute localité
S'entendre avec la maison.

Localités vaudoises où notre matériel scolaire est en usage : Lau-
sanne, dans plusieurs établissements officiels d'instruction ; Mor-
treux, Vevey, Yverdon, Moudon, Payerne, Grandcour, Orbe, Chava-
rnes, Vallorbe, Morges, Coppet, Corsier, Sottens, St-Georges, Pull-
Bex, Rivaz, Ste-Croix, Veytaux, St-Légier, Corseaux, Châtelard, Gra-
ges, la Tour de Peilz, Rances, La Praz, Champvent, Lavey, Morele,
Aigle, Chexbres, Combremont, Echallens, etc.

CONSTRUCTION SIMPLE — MANIEMENT FACILE

Librairie PAYOT & C^{ie}, Lausanne

1, Rue de Bourg, 1

DERNIÈRES PUBLICATIONS :

- Dr Bourget, Beaux Dimanches.* Observations d'histoire naturelle. Un vol. in-16 contenant une centaine de dessins à la plume et 12 gravures lithographiques 3 fr. 50
- Noëlle Roger, Nos Mensonges,* nouvelles 3 fr. 50
- Edouard Rod, Les Unis,* roman 3 fr. 50
- La Dame à la Décoration,* Lettres d'une Américaine au Japon, traduites par Mlle S. Godet 2 fr. 50
- Isabelle Kaiser, L'ascension d'une âme, Marcienne de Flüe,* Journal de la vie d'une femme 3 fr. 50
- Maurice Muret, La Littérature allemande d'aujourd'hui* 3 fr. 50
- Docteur Pierre, L'Inutile Labeur,* Réflexions d'un médecin 2 fr. 50
- C. de Mestral Combremont. Le Miroir aux alouettes* 3 fr. 50
- Antonio Fogazzaro. Pereat Rochus* 3 fr. 50
- August Strindberg. Dans les îles.* 3 fr. 50
- D. G. Hunziker. La maison Suisse* vol. V 15 fr. —
- William Martin. La Situation du catholicisme à Genève* 3 fr. 50
- Dr Dévaud, Inspecteur primaire. L'Enseignement des Sciences Naturelles à l'École primaire.* L'Etude des êtres. 2 fr. 50
- Stanislas Zwick. La voix qui s'étrangle.* Souvenirs d'un révolutionnaire russe 2 fr. 50
- D. G. Paillard. La Suisse et l'union monétaire latine* 3 fr. 50
- L. Dutilleul et E. Ramé. Les Sciences physiques et naturelles* à l'usage du degré supérieur des Ecoles primaires, contenant 570 gravures et 8 planches hors texte en couleurs. 1 fr. 50
- A. Grandchamp et Ed. Marrel. Cours de Comptabilité théorique et pratique,* à l'usage de l'enseignement secondaire, avec 200 exercices. Grand in-16, relié toile souple 2 fr. 50

Envoi en examen sur demande. — Compte de chèques postaux II 391

Afin d'introduire ma

MACHINE à LAVER LE LINGE

à Fr. 21. — à la fois dans tous les ménages, je me suis décidé de l'envoyer à l'essai, au prix avantageux ci-dessus. — **Rien à payer à l'avance! Faculté de retour en cas de non convenance. Trois mois de crédit!** La machine se paie par l'usage au bout de peu de temps, grâce à l'économie sur le savon et n'attaque pas le linge. Facile à manier, elle produit davantage et est plus solide qu'une machine de 70 fr. Des milliers d'attestations à disposition! Construite en bois et non en fer-blanc, cette machine est indestructible. Tout en facilitant énormément le travail, elle est très économique. Ecrire de suite à

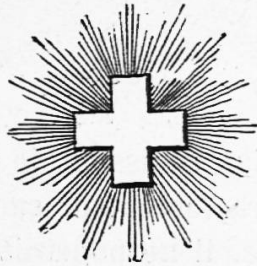
PAUL-ALFRED GÖBEL, BASEL

Dornacherstr. 274

Des représentants sont demandés partout. Désigner dans les commandes la station de chemin de fer la plus proche.

XLV^{me} ANNÉE

N^o 39.



LAUSANNE

25 septembre 1909.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Intérêts de la Société.* — *Quelques pensées de Félix Bovet sur l'éducation et l'enseignement.* — *Chronique scolaire : Genève, Vaud, Jura bernois.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Ecole enfantine.* — *Jeu.* — *Hygiène : De l'asphyxie.* — *Rédaction : Les petits ruisseaux font les grandes rivières.* — *Dictées.* — *Récitation.* — *Variété : Plein ciel, par Victor Hugo.* — *Exercices de grammaire et dictée.* — *Pensées.*

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

Le Bureau de « la Romande » s'est réuni à Saint-Imier, samedi 11 septembre dernier, sous la présidence de M. Camille Frossard.

Le point essentiel de l'ordre du jour avait pour but de fixer l'époque du Congrès de 1910 et de jeter les bases du programme de ces importantes assises pédagogiques. Après une courte discussion, les dates des 10, 11 et 12 juillet ont été unanimement choisies et définitivement arrêtées.

On procède ensuite à l'élaboration d'un budget provisoire qui sera adressé incessamment au Département fédéral de l'Intérieur à Berne, pour justifier la demande de subside que le Bureau lui a fait parvenir, il y a quelque temps déjà. Nous espérons que cette haute autorité lui fera bon accueil et qu'elle continuera à la « Romande », comme par le passé, son précieux et indispensable appui financier.

L'organisation des séances du Congrès fait aussi l'objet d'une intéressante discussion. Pour éviter que l'une ou l'autre des deux importantes questions mises à l'étude dans les sections cantonales ne soit traitée un peu trop au pied levé et en quelque sorte « sabotée » lors de la discussion générale, M. Rosier exprime l'idée qu'on réserve à chacune d'elles un jour spécial.

M. Perret, trésorier de l'*Educateur*, fait observer que si l'on

consacre une matinée à la discussion de chacune des questions, la partie administrative sera forcément sacrifiée, et comme son importance est considérable, il ne pourrait pas facilement se rallier au mode de faire proposé par notre collègue.

Tenant compte de la justesse de cette observation, M. Rosier propose alors d'avancer l'heure des délibérations de la première journée, afin d'assurer à chacun des thèmes à discuter toute l'ampleur d'examen et d'étude qu'ils comportent, ce à quoi tous les membres du Bureau consentent unanimement.

En ce qui concerne les rapporteurs généraux, on décide de surseoir à leur nomination jusqu'à ce que quelques travaux des sections soient parvenus entre les mains des membres du Bureau; ils ne seront donc définitivement choisis que dans une séance ultérieure.

Vers la fin de cette laborieuse séance, nous apprenons avec joie que M. François Guex a définitivement accepté le poste de rédacteur de l'« Annuaire de l'Instruction publique pour la Suisse romande ». Nous apprenons également que son programme a été soumis à la conférence intercantonale des chefs des Départements de l'Instruction des cantons intéressés et qu'il a été fort bien accueilli. M. le président Frossard se fait l'interprète des membres du Bureau pour remercier M. Guex de son dévouement et pour lui souhaiter plein succès dans l'exercice de ses nouvelles et délicates fonctions.

En quelques paroles aimables, MM. Guex, Rosier et Perret souhaitent bon courage à leurs collègues jurassiens qui ont assumé la lourde tâche d'organiser le Congrès de 1910, et ils leur donnent l'assurance qu'ils feront tout ce qui dépendra d'eux pour amener à Saint-Imier le plus grand nombre possible de leurs collègues genevois et vaudois.

M. Frossard remercie chaleureusement; il assure nos amis du Bureau du dévouement que nous apporterons tous dans l'accomplissement de notre mandat et de la joie avec laquelle Saint-Imier accueillera tous les congressistes.

En somme, et pour nous résumer d'un mot, belle et bonne réunion, pleine de cordialité, d'entente parfaite sous tous les rapports, et dont les heures passèrent malheureusement beaucoup trop vite.

E. V.

Quelques pensées de Félix Bovet sur l'éducation et l'enseignement.

Il vient de paraître au *Foyer solidariste* de St-Blaise un livre qui n'aura pas apparemment le retentissement d'un roman à la mode, mais qui n'en sera pas moins apprécié et goûté par quiconque réfléchit et médite sur les problèmes de la vie religieuse et morale, ce sont les *Pensées* de Félix Bovet. Pour la plupart de nos contemporains, Félix Bovet est avant tout l'auteur du *Voyage en Terre Sainte* paru en 1860 et réimprimé dès lors plusieurs fois. Traduit en cinq langues, cet ouvrage est peut-être le meilleur du genre et il est devenu, malgré les découvertes récentes, un livre presque classique par la beauté des descriptions, non moins que par l'érudition qui se dissimule sous le charme et l'émotion du récit.

Quoique suffisant pour illustrer son auteur, le *Voyage en Terre Sainte*, n'est pas le seul ouvrage de l'écrivain neuchâtelois. On lui doit une biographie très complète du comte de Zinzendorf, l'*Histoire du Psautier* et de nombreuses contributions à des ouvrages de théologie ou d'exégèse. Une partie de sa correspondance, réunie sous le titre de *Lettres de jeunesse*, a été une vraie révélation du caractère, de l'esprit et des tendances de Félix Bovet.

Non moins caractéristiques sont les *Pensées* que nous présentons aujourd'hui aux lecteurs de l'*Educateur*. Le volume de 215 pages est agrémenté d'une remarquable préface de M. Ph. Godet qui retrace de main de maître les faces multiples de la personnalité si riche, si attachante et si déconcertante parfois de Félix Bovet. « Les pages de ce livre, dit M. Godet, montreront toutes les incertitudes, toutes les perplexités, toutes les angoisses de sa pensée religieuse. » Elles abordent avant tout le problème religieux, et, à ce titre-là, relèvent plutôt de la théologie ou de la morale chrétienne que de la pédagogie. Mais la fin du volume renferme des pensées si originales et si justes sur l'enseignement, qu'il nous a paru intéressant d'en parler ici. Si notre auteur n'a pas été proprement un homme d'école, il a enseigné avec distinction à la Faculté des lettres de Neuchâtel, où, selon l'opinion de M. Godet, il fut un merveilleux professeur de littérature. En outre il avait fondé, il y a quelque quarante ans, dans sa propriété de Grandchamp, près de Boudry, une institution particulière à la fois École normale et école secondaire, dont le premier directeur fut J. Paroz. Ce fut le premier germe de l'École normale transportée en 1873 à Peseux.

Immédiatement avant les pages consacrées à l'enseignement et à l'éducation, l'auteur des *Pensées*, qui était un linguiste distingué et un hébraïsant de premier ordre, a émis quelques idées fort judicieuses sur les langues. Bornons-nous à citer celle-ci sur l'étymologie et son rôle dans l'expression de la pensée. Les considérations qui suivent sur la langue allemande, comparée avec le français, ne manquent pas de saveur. Elles intéresseront certainement les maîtres qui enseignent la langue de Goethe.

Les mots, a-t-on dit avec raison, sont des verres qu'il faudrait polir et frotter longtemps, faute de quoi, au lieu de montrer les choses, ils les obscurcissent.

Le souvenir trop présent de l'étymologie nuit souvent à l'expression de la pensée, qu'il risque de troubler par toute sorte de faux reflets.

Ceci explique pourquoi les Allemands empruntent volontiers des mots étrangers

pour nommer véritablement telle ou telle chose, que le nom allemand (dont la composition se sent trop) définit et ne nomme pas.

La langue allemande est la seule qui soit toujours en formation ; c'est, à proprement parler, la seule langue qui puisse être véritablement appelée une *langue vivante*. Les autres, sans être absolument mortes, ont commencé depuis longtemps à se raidir et à s'ossifier.

Mais cette souplesse d'une langue qui se plie à tout et dit tout ce qu'on veut lui faire dire n'est pas sans inconvénient. La langue allemande peut faire des mots pour tout, des mots qui définissent et décrivent ; mais par cela même qu'ils définissent et décrivent, ils ne nomment pas avec la même précision que les mots des autres langues. Pour celui qui ne connaît pas la chose, le mot allemand explique ce dont il s'agit mieux que le mot français ; mais pour celui qui la connaît, le mot français donne une idée plus nette, plus précise que le mot allemand qui peut s'appliquer à vingt autres choses.

De là vient que, quand il s'agit de nommer véritablement une chose, les Allemands emploient volontiers des mots étrangers (Souveränität), les combinent (Theatercoup) ou même en forgent s'ils n'en trouvent pas de tout faits (p. ex. Particularismus).

Ainsi cette introduction constante de mots étrangers dans la langue allemande n'est point un fait accidentel, comme il le paraît au premier abord. Les Allemands disent qu'à la rigueur, ils pourraient s'en passer. Oui, mais *à la rigueur* seulement.

Cela est si vrai que les Allemands, avant qu'il fût de mode chez eux d'emprunter des mots français, empruntaient des mots latins.

J'entendais deux Allemands vanter leur langue au détriment de la nôtre ; ils disaient entre autres choses : « Das Französische hat nicht so viel Wörter für die Intimität ! » Ils disaient vrai : l'allemand a plus de mots intimes que le français, mais quand il s'agit de *nommer* l'intimité, le français y réussit mieux que l'allemand.

La liberté dont jouit la langue allemande de faire des mots composés est certes une facilité, mais ce n'est pas une richesse, c'est plutôt une cause de pauvreté. Les mots *canif* et *rasoir* sont plus précis et enrichissent plus une langue que « Federmesser » et « Rasirmesser » (couteau à plumes et couteau à raser) et nous n'avons jamais considéré comme une richesse de la nôtre les mots *tire-bouchon* et *casse-noisettes*.

Dans l'éducation des petits enfants, — c'est-à-dire dans la période où l'éducation doit se faire par autorité et non par le raisonnement, — il faut se garder d'en appeler à plusieurs principes à la fois et de leur dire, par exemple : Laisse là cet objet, je t'avais défendu de le toucher — et d'ailleurs, on ne doit pas toucher ce qui ne nous appartient pas — et puis, cela pourrait te faire mal, etc., etc.

Cet enfant m'inquiète, lit-on quelque part, il est trop avancé, il se développe trop ! — Il faudra le mettre à l'école, répond le père.

On a évidemment commencé par donner des leçons sans avoir d'examen au bout. Puis, dans l'intérêt des leçons, on a institué des examens. Enfin, de nos jours, les leçons se font en vue des examens !

(A suivre.) H. G.

CHRONIQUE SCOLAIRE

GENÈVE. — **La Journée des instituteurs genevois.** — Quel temps aurons-nous ? telle était la question que chacun se posait avec une certaine anxiété. Seul, notre ami Déruaz, l'organisateur habituel de nos festivités, conservait un optimisme parfait. Ce nous fut donc une bien douce surprise de voir, au matin du 3 septembre, le soleil se lever dans un ciel sans nuages et nous annoncer une de ces radieuses journées auxquelles le voisinage de l'automne met à peine une nuance de mélancolie. — Il était dix heures quand le tramway déposait, à Veyrier, plus de cent-cinquante instituteurs et institutrices venus de toutes les parties du canton. A 10 heures et quart, s'ouvrait, dans la salle de réunion, l'Assemblée plénière de l'U. I. P. G. L'ordre du jour comportait la présentation de trois rapports : le premier sur *le livre de lecture de troisième année*, par M. A. Babel, les deux autres, par MM. Menu et Mercier, sur les questions qui seront discutées au Congrès scolaire de St-Imier. La lecture de ces travaux, très consciencieusement préparés, a été écoutée avec la plus grande attention et le second (enseignement de la grammaire et de la rédaction) a donné lieu à une courte, mais très intéressante discussion, à laquelle nous avons eu le plaisir de voir prendre part M. Vauclair, secrétaire de la *Société pédagogique romande*.

Quelques minutes après la clôture de la séance, cent-soixante-dix convives prennent place autour des tables disposées sous les marronniers de l'Hôtel Beau Séjour et chacun s'empresse de faire honneur au délicat menu servi par M. Kreutzer. A la table d'honneur on remarque M. Rosier, chef du Département de l'instruction publique et M. Malsch, son premier secrétaire, M. Vauclair, secrétaire de la S. P. R., M. Addor, secrétaire de la S. P. V., M. Pâquin, secrétaire de la S. P. G. et M. Martin, rédacteur au *Journal de Genève*.

Au dessert, M. Déruaz, promoteur et organisateur de cette belle réunion, donne lecture des lettres d'excuse de MM. Guex, rédacteur en chef de l'*Educateur*, Emile Chaix, professeur et Gottret, maire de Veyrier, puis il souhaite la bienvenue aux délégués.

M. Emile Golay, président de l'U. I. P. G., souhaite, au nom du corps enseignant primaire, que M. Rosier accepte cet automne une nouvelle candidature au Conseil d'Etat. Il parle ensuite de notre jeune société, fondée en 1906, et dont le but est l'instruction mutuelle des régents et l'éducation des élèves pour la formation de bons citoyens suisses. L'assemblée accueille par de chaleureux applaudissements les paroles patriotiques de notre président et l'on entonne l'*Hymne national*.

M. le conseiller d'Etat Rosier exprime ses regrets de n'avoir pas pu assister à la séance du matin. Il est heureux de voir combien les questions scolaires sont sérieusement étudiées au sein de la Société. Les récentes fêtes du Jubilé du Collège et de l'Université ont prouvé en quelle haute estime nos écoles sont tenues à l'étranger et nous devons tout faire pour leur conserver ce bon renom.

M. Rosier salue ensuite les délégués de la S. P. R. et de la S. P. V. et forme les meilleurs vœux pour la réussite du Congrès de St-Imier.

MM. Vauclair et Addor terminent ensuite la série des discours par deux allocutions fort aimables pour leurs collègues genevois.

Une collecte en faveur des victimes de l'explosion de l'Usine à gaz vient clore la partie officielle.

A quatre heures commence une partie littéraire et musicale au cours de laquelle on a le plaisir d'entendre deux charmantes poésies de Mmes Durand et Tissot¹, d'excellentes récitations de Mme Berger et de MM. Ducommun et Margot, agréablement variées par les romances de Mlle Blanc et de M. Charles Reymond et les chœurs du Groupe choral. Enfin un joyeux bal termine cette belle fête qui laissera le plus agréable souvenir à tous ceux qui ont pu y assister.

L. M.

VAUD. — **Exposition antialcoolique.** — Le musée Arlaud, à Lausanne, abrite actuellement et jusqu'au 4 octobre prochain, l'exposition antialcoolique suisse que l'on a pu visiter déjà à Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Le Locle, etc.

Cette exposition a pour but de présenter objectivement au public les faits qui concernent l'alcoolisme et de le renseigner sur les efforts tentés pour combattre ce fléau. On y trouve en très grand nombre des tableaux anatomiques, des statistiques les plus variées, des graphiques, des collections, des groupes intuitifs basés sur la méthode de démonstration qu'a mise à la mode la maison Hachette, de Paris. Tout cela illustre d'une façon frappante les funestes conséquences de l'alcoolisme et les résultats encourageants obtenus dans les différents pays par les nombreuses sociétés de tempérance et d'abstinence.

Par la ligne, le dessin, la couleur et l'image, les tableaux graphiques de Wille-negger et Stump, qui ont servi de base à l'exposition, sont si parlants qu'on les comprend facilement, quoique le texte soit en allemand. Ils étudient successivement : A. l'alcoolisme et la criminalité ; B. l'alcool et le travail ; C. l'alcool et la maladie ; D. l'alcoolisme et la mortalité ; E. l'alcool et la dégénérescence ; F. l'alcool au point de vue économique et G. la lutte contre l'alcoolisme.

L'exposition est intéressante, très bien organisée et si, de par la nature même des sujets étudiés, tout n'y est pas bien beau, on y recueille quantité de faits et renseignements concernant une question de la plus haute importance dont ne peuvent se désintéresser les membres du corps enseignant, même ceux qui, comme nous, n'ont aucune attache avec les Sociétés de tempérance.

L'exposition est ouverte *gratuitement* chaque jour de 10 à 12 h. et de 1 à 6 h., sauf le jeudi matin où l'on perçoit une finance d'entrée de cinquante centimes.

J. MAGNIN.

*** **Pailly.** — Le 1^{er} septembre, M. Eugène Guidoux, instituteur, terminait sa 30^e année d'enseignement. A cette occasion, et par une délicate attention, les autorités communales et scolaires lui ont fait une charmante surprise. Une délégation des autorités est arrivée dans la classe, à l'insu de M. Guidoux, et lui a offert une coupe en argent, avec dédicace, comme témoignage de reconnaissance et d'estime pour le dévouement et le zèle apportés dans l'exercice de ses fonctions. D'excellentes paroles furent prononcées de part et d'autre et des vœux cordiaux ont été échangés. Empressons-nous d'ajouter que notre collègue ne

¹ Voir *Educateur* du 17 septembre dernier.

qu'ilte point l'école ni la localité où il a, sauf erreur, passé toute sa carrière. Souhaitons-lui de continuer encore longtemps et avec la belle vaillance qui le caractérise, l'activité qu'il a déployée à Pailly avec tant de cœur et d'entrain.

H. G.

JURA BERNOIS. — Cours professionnels. — Le cours d'instruction professionnelle organisé à Délémont par la Direction de l'instruction publique en vue de former des maitresses d'ouvrages s'est terminé le 11 septembre dernier à Délémont. Le lendemain, dimanche, un grand nombre de personnes amies de l'instruction publique ont visité les travaux exposés et en ont loué la bienfaisance et la propreté. Lundi et mardi ont eu lieu les examens du brevet de maitresse d'ouvrages. Les trente participantes du cours ont été brevetées. Ce sont, par ordre alphabétique, M^{mes} Aufranc Marie, d'Orvin ; Béguelin Blanche, de Tramelan ; Brosy Rosalie, de Pleigne ; Charmillot Anne, de Vermes ; Erard Julia, de Berlincourt ; Gautier Georgette, de Cortébert ; Gigon Lina, de Chevenez ; Grillon Rosa, de Cornol ; Grosjean Frida, de Bienne ; Gueisbuhler Camilla, de Neuveville ; Huguelet Marie, de Vaulin ; Jeannotat Anna, de Montfaucon ; Jobin Henriette, de Montsevelier ; Kempf Elmire, de Cormoret ; Klopfenstein Frida, de Sorvilier ; Kohler Lucie, de Délémont ; Lardon Laura, de Court ; Mérillat Julia, de Perrefitte ; Meyrat Lucette, de Tramelan ; Montavon Anna, de Boécourt ; Montavon Berthe, de Montavon ; Perrin Amélie, de Charmoille ; Sauvain Alfréda, de Montier ; Sauvain Henriette, de Belprahon ; Sauvain Sophie, d'Eschert ; Steiner Alice, de Courtelary ; Tendon Odile, de Courfaivre ; Turberg Hélène, de Beurnevésin ; Vogel Julia, de Courrendlin, et Zehr Julia, de Corgémont.

Trois demoiselles qui s'étaient préparées à domicile ont aussi été brevetées : ce sont M^{lles} Collon, à Courgenay ; Geiger et Huguenin, à Bienne.

Un diner modeste a ensuite réuni au *Restaurant central* les maitresses nouvellement brevetées, la commission du brevet et le corps enseignant du cours. M. le préfet s'était fait excuser, mais le conseil communal s'était fait représenter par M. le Directeur des écoles.

On a appris avec regret la démission prochaine de M^{lle} Ida Schneckenburger, maitresse secondaire à Saint-Imier, qui se retirera de la commission du brevet. M^{lle} Schneckenburger a quitté l'enseignement, après trente-cinq ans de bons et excellents services rendus à la belle cause de l'instruction publique. Dans l'enseignement des ouvrages du sexe, où elle a acquis une réputation justement méritée et une autorité de premier ordre, M^{lle} Schneckenburger a fait profiter les écoles jurassiennes de sa longue expérience et de tous les perfectionnements qu'elle a pu constater ailleurs. La réputation de cette excellente institutrice a dépassé les limites du Jura bernois, où elle sera remplacée difficilement.

H. GOBAT.

(*Démocrate.*)

BIBLIOGRAPHIE

Dictionnaire commercial et administratif de la Suisse, publié sous les auspices de la Société industrielle et commerciale de Neuchâtel. — Neuchâtel. Publications du Dictionnaire géographique de la Suisse. Fascicules 6 et 7. Ouvrage

complet en 10 fascicules de 80 pages au prix de souscription de 2 francs 50 chacun.

Les deux fascicules que nous recevons contiennent respectivement les noms de Landquart-Næhren (Unter), et Nænikon (Les Rerettes). L'ouvrage continue son cours régulier et approche de sa terminaison. Nous pensons que beaucoup de commerçants attendent ce moment avec impatience, car l'utilité de ce Dictionnaire est de plus en plus évidente à mesure qu'il avance dans sa rédaction, et il est constant qu'il laisse loin derrière lui tous les ouvrages similaires qui pourraient exister ou qui ont existé avant lui : ceci soit dit non seulement des ouvrages concernant la Suisse, mais aussi des pays étrangers où on ne connaît absolument rien de semblable à ce compendium d'une richesse pratique incomparable.

Pour la vie familiale (Conférences de l'Ecole des Mères), par MM. E. Boutroux, E. Cheysson, G. Compayré, Darlu, A. Lichtenberger, P. Malapert, Mme A. Moll-Weiss, MM. F. Passy et Ch. Wagner. Un volume in-16. Toulouse, Edouard Privat ; Paris, Henri Didier, broché 3 fr. 50.

C'est une bonne fortune rare qu'un livre réunissant tant de noms éminents et tant de compétences pédagogiques et sociales. L'Ecole des Mères publie dans ce volume les principales conférences qu'elle a entendues depuis sa fondation. Il suffit de citer les titres de chaque conférence pour montrer tout l'intérêt du livre : L'entraide familiale, par M. Boutroux ; Association, Etat, Famille, par M. E. Cheysson ; Ce qui différencie l'éducation des filles et celle des garçons, par M. Gabriel Compayré ; l'Amour maternel dans l'éducation, par M. Darlu ; Notes sur les enfants, par M. A. Lichtenberger ; Les sentiments chez l'enfant, par M. P. Malapert ; L'assistance éducative, par Mme A. Moll-Weiss ; L'éducation ménagère et familiale doit-elle être réservée au sexe féminin ? par Mme A. Moll-Weiss ; Ce qu'une femme doit savoir, par M. Frédéric Passy ; La responsabilité morale, par M. Frédéric Passy ; La poésie des devoirs modestes, par M. Ch. Wagner.

Et de même que l'Ecole des Mères a été à l'origine du grand mouvement actuel l'éducation familiale, de même le recueil de ses conférences sera pour la Vie familiale l'initiateur des idées saines et des droites méthodes.

Annuaire statistique. L'annuaire statistique de la Suisse, publié par le Bureau de statistique du Département fédéral de l'Intérieur, en est à sa dix-septième année. C'est une mine inépuisable pour l'instituteur qui y trouve des renseignements généraux sur la géographie, l'industrie, le commerce, l'agriculture du pays. Les données qu'on y trouve peuvent être employées à un grand nombre de calculs et illustrer pour ainsi dire l'enseignement de l'arithmétique.

L'annuaire nous apprend qu'il y a en Suisse 58 communes ayant plus de 5000 habitants.

Qui aurait cru que nous possédons 266 usines électriques ? S'il en est de petites, il y en a 7 par contre qui ont plus de 40 000 HP. En Suisse, il y a 30 000 ouvriers soumis à la loi sur les fabriques. Comme on le voit, l'Annuaire a une réponse à toutes les questions de statistique qui se présentent dans la vie ordinaire, c'est ce qui en fait un ouvrage utile au premier chef.

H. GOBAT.

PARTIE PRATIQUE

ECOLE ENFANTINE

Jeu.

Au milieu du cercle formé par les enfants, la maîtresse fait ressauter ou tourner sur lui-même un objet tel qu'une balle, un cerceau, un plateau rond, etc. Pendant ce temps, elle appelle un enfant qui doit l'attraper avant qu'il s'arrête. S'il y parvient, il peut, ou prendre la place de sa maîtresse ou retourner à la sienne, acclamé par les bravos de ses camarades.

La première fois, les enfants sont appelés par leur nom propre ; plus tard, ils répondent par le nom d'une fleur, d'un arbre, d'un animal, d'un objet dont on a convenu à l'avance. Pour obliger les enfants à plus d'attention encore on peut, au lieu de dire le nom seul, le placer dans une phrase. Ex. : Il y a une *rose* dans mon jardin. — Le *lièvre* a peur du chasseur, etc.

Les enfants qui ne s'avancent pas à l'appel de leur nom, soit parce qu'ils ne font pas attention, soit parce qu'ils l'ont oublié, perdent leur tour ou sont mis hors du jeu jusqu'à ce qu'ils l'aient retrouvé.

(Ce jeu, que chacun connaît, exerce chez les enfants l'attention et la présence d'esprit.)

E. W.

HYGIÈNE

De l'asphyxie.

PLAN. — 1. Ce que c'est que l'asphyxie. — 2. Conséquences. — 3. Soins à donner aux asphyxiés. — 4. Causes principales : *a*) privation d'air respirable. — *b*) Inspiration de gaz irrespirable, non délétères. — *c*) Inspiration de gaz délétères.

DÉVELOPPEMENT. — L'asphyxie est l'état de mort apparente provenant de la suspension des phénomènes respiratoires, d'où résultent successivement l'absence de vivification du sang, le trouble cérébral, l'interruption de la circulation et enfin une mort réelle, si le patient ne reçoit de prompts secours.

Lorsque la respiration est suspendue, le sang veineux ne se transforme plus en sang artériel ou vital, quand même la circulation n'est pas encore arrêtée. Le cerveau ne recevant que du sang non vivifié, cesse peu à peu ses fonctions ; dès lors les idées se troublent, le vertige se déclare ; en outre, l'innervation ou action directrice du cerveau sur tous les organes diminue insensiblement ; les muscles divers ne fonctionnent plus que lentement, les mouvements du cœur se ralentissent et la vie s'éteint.

La cause déterminante de l'asphyxie est la privation d'air respirable. On doit donc avant tout soustraire le malade à l'influence des gaz irrespirables et le placer dans une atmosphère aussi pure que possible. On s'appliquera ensuite à rétablir la respiration ainsi que la circulation et à combattre les accidents consécutifs.

Pour remplir la première indication, on emploie des moyens variables suivant la cause du mal. Pour la seconde, on expose le patient au grand air, on le débarrasse de ses vêtements sans le secouer trop fort ; on exerce des pressions alternatives sur la poitrine, sur l'abdomen, dans le but de ranimer les mouvements du diaphragme et des autres muscles respiratoires ; on stimule la peau par des frictions énergiques ; on passe sous le nez de l'ammoniaque ou toute autre substance sternutatoire ; on insuffle de l'air dans les poumons. Lorsque l'asphyxié manifeste

un signe de vie, on lui fait avaler quelques cuillerées d'un vin généreux ou d'un cordial quelconque.

Dans les secours que l'on donne aux asphyxiés, il faut déployer une grande persévérance ; on doit prolonger l'usage des moyens indiqués et ne s'arrêter que lorsqu'il n'est plus possible de douter de la mort.

La privation d'air respirable arrive dans la *submersion*, dans la *strangulation*, dans l'obstruction des voies aériennes par des productions morbides : croup, ou par un corps étranger.

a) *SUBMERSION*. — Débarrasser le noyé de ses vêtements, réessuyer avec des linges chauds, le frictionner, le réchauffer, le placer de telle sorte qu'il ait la tête un peu élevée et inclinée d'un côté pour faciliter l'expulsion des liquides contenus dans les voies aériennes, puis appliquer les soins généraux indiqués. Suspendre les noyés par les pieds, avec la pensée de les débarrasser de l'eau qu'ils ont pu absorber, est une coutume barbare ne pouvant produire aucun résultat utile : c'est la privation d'air qui cause l'asphyxie et non l'eau ingérée dans l'estomac ;

b) *STRANGULATION*. — Couper le lien qui entoure le cou, en évitant de précipiter le patient, s'il est suspendu ; débarrasser le cou et la poitrine, mettre des sinapismes aux pieds et aux jambes, employer le traitement général.

A propos des noyés et des pendus, il existe un préjugé dont il faut se défendre : on s'imagine que les réglemens exigent que les magistrats relèvent le corps avant que l'on puisse donner les soins indiqués. Il n'en est rien. Avant tout, on doit chercher à rappeler à la vie ces malheureux, et cela à bref délai.

Autre cause : inspiration de gaz non respirables, mais non délétères, tels que l'azote, l'hydrogène, le protoxyde d'azote, l'air non renouvelé, l'acide carbonique :

VAPÉUR DE CHARBON. — *Gaz des caves à vin ou à bière*. — Emporter le malade hors du lieu infecté, l'exposer à l'air pur, puis appliquer les soins déjà indiqués.

Troisième cas dû à l'inspiration de gaz délétères, tels que la vapeur du charbon (oxyde de carbone), le plomb des fosses d'aisance (acide sulfhydrique et sulfhydrate d'ammoniaque) le gaz des égoûts (hydrogène sulfuré ou phosphoré).

FOSSES D'AISANCE. — *Egoûts*. — Soustraire promptement l'asphyxié à l'action des gaz délétères, en prenant pour soi même les précautions convenables ; employer les moyens généraux décrits précédemment, puis neutraliser les gaz toxiques au moyen du chlore prudemment placé sous le nez du patient. (Solution du chlorure de chaux.)

A. DEPPIERRAZ.

RÉDACTION

Les petits ruisseaux font les grandes rivières.

Expliquez ce proverbe et donnez ensuite comme exemple la souscription faite par votre maître pour votre bibliothèque scolaire.

DÉVELOPPEMENT. — Seuls et abandonnés nous ne pourrions presque rien faire de bon et d'utile tant pour nous que pour les autres ; mais, lorsque nous sommes unis nous devenons forts. Et quoi de plus beau que d'employer cette force pour le bien ? Le fabuliste nous l'a très bien dit dans sa fable : *le Vieillard et ses enfants*.

La nature entière, pour ainsi dire, nous démontre cette vérité.

Regardons une fourmi qui veut enlever un petit morceau de bois ; seule, elle ne peut y réussir. Elle appelle à son secours quelques-unes de ses compagnes et leurs efforts combinés obtiennent un heureux résultat.

Et les travaux des abeilles. La quantité de miel que rapporte chacune est bien petite mais le travail de toutes a produit beaucoup.

Si nous suivons un ruisseau, nous verrons à sa source un mince filet qui ira en grossissant peu à peu. Il recevra en effet plusieurs autres cours d'eau ; à la longue, il deviendra fleuve et se perdra dans ce grand réservoir la mer.

C'est ce dernier exemple qui a donné naissance au proverbe : Les petits ruisseaux font les grandes rivières.

Certaines personnes méprisent les petites sommes, n'oublions pas cette vérité ; Prenez soin des petites sommes, les grosses se garderont seules.

Dans certains cas aussi, le peu de chacun contribue à une bonne œuvre commune. C'est ce qui s'est fait dans notre village ; notre instituteur avait l'intention de fonder une bibliothèque scolaire.

On n'est pas bien riche chez nous, tous nos parents gagnent leur vie avec leurs bras. Notre maître se décida tout d'abord à adresser un appel à chaque élève, puis ensuite aux parents.

Chacun a donné selon ses moyens et lorsque notre maître a fait le total, il s'est trouvé en possession d'une jolie somme.

Nous allons pouvoir disposer d'un certain nombre de livres utiles qui seront lus et relus pendant les longues soirées d'hiver. Nous aurons des amis qui nous instruiront tout en nous récréant.

C. FAILLETTAZ.

RÉCITATION

Le départ des hirondelles (*fin*).

(Voir précédent numéro, p. 567).

Pour terminer la leçon d'une façon pratique et éducative, le maître pourra dégager une idée morale. Voici, par exemple, une façon de procéder.

Le dernier verset nous montre que nous devons penser aux hirondelles et ne pas les oublier. Ne faut-il faire que cela pour elles ? (Nous devons les aimer et les protéger.) — Pourquoi ? (Elles sont utiles.) — Que sont les hirondelles pour nous ? (Elles sont nos amies.) — Que doit-on témoigner à ceux qui nous sont utiles ? (De la reconnaissance.) — S'ils nous quittent, que doit-on faire ? (Ne pas les oublier et penser à eux.) — Quelqu'un voit-il le devoir que nous commande ce dernier verset ? Que pourrions-nous écrire au tableau noir et graver dans nos cœurs ?

IDÉE MORALE : *Soyons reconnaissants et n'oublions jamais ceux qui nous ont fait quelque bien.*

Cette idée sera écrite au tableau noir et pourra servir de modèle pour une leçon d'écriture.

A. DUMUID.

VINGT MORCEAUX A APPRENDRE PAR COEUR

4. Le chant du rossignol.

La nuit mélancolique achevait de descendre
Et semblait sur le parc avec lenteur tomber,
Comme d'un fin tamis une légère cendre,
En noyant les contours qu'elle allait dérober ;
L'écharpe du zéphyr frissonnait sans murmure,
Et, molle, s'affaissait sur les prés assoupis ;
Le ciel, obscur enfin, couvrait la terre obscure,
Comme un dais somptueux parsemé de rubis.
Et le chant déchira, plus large et plus sonore,
De l'azur assombri les voiles plus épais,
De monde en monde, allant plus haut, plus haut encore,
Troubler de l'infini l'inaccessible paix.
L'étoile au cœur de feu qui tressaille et palpite
Paraissait écouter avec étonnement
La lyre si puissante et pourtant si petite
Qui vibrait au gosier de son terrestre amant.

SULLY PRUDHOMME.

(*Le Bonheur*, 1^{re} partie ; *Les Ivresses* ; IV. *Harmonie et Beauté*.)

Cette poésie est consacrée à la nuit. Il en sera de même à des points de vue divers, des trois suivantes. La contemplation de la nuit étoilée a toujours été une source de poésie grave, sereine, religieuse. Efforçons-nous de faire naître dans le cœur de l'enfant l'amour des grands spectacles naturels, qui ne coûtent rien, qui s'offrent à tous, et que si souvent l'on dédaigne parce qu'on n'a pas *appris* à les admirer.

Les stances 1 et 2 décrivent la tombée de la nuit. Impression profonde de beauté calme et suave. Ce début annonce et prépare le chant du rossignol. Il esquisse le cadre, le décor où l'artiste va chanter. Il crée en nous l'état d'âme nécessaire pour que nous puissions vibrer à l'unisson. C'est comme un prélude...

Les deux strophes finales expriment une idée poétique intéressante, l'idée d'une parenté, d'une sorte de fraternité entre les astres et nous.

Ne pas laisser les élèves lire et apprendre ces vers magnifiques avec indifférence, comme ils liraient et apprendraient n'importe quoi. Et s'ils ne voient pas par eux-mêmes que c'est beau, il faut le leur dire!... Rappelons-nous ce que Sarcey disait d'un de ses maîtres, piètre orateur, incapable d'aligner des phrases, mais qui, devant un beau paysage poétique, s'écriait avec une conviction profonde : « C'est beau, ça ! » et le célèbre critique avouait que c'était à ce maître-là qu'il devait d'avoir appris à goûter la beauté littéraire. Faisons comme le père de Millet, simple paysan, qui, se promenant dans la campagne avec son fils, s'arrêtait pour lui dire : « Vois comme cet arbre est grand, comme cette maison dans ce champ est d'un bel effet. »

Expliquer les figures de style : noyer les contours, dérober les contours, l'écharpe du zéphyr, un dais parsemé de rubis, déchirer les voiles de l'azur, l'étoile au cœur de feu, la lyre.

Pourquoi, au 7^{me} vers, l'auteur a-t-il répété le mot *obscur*?

Devoirs. 1. Indiquer les inversions ; rétablir l'ordre normal des termes.

2. Analyse logique de la 3^{me} strophe.

3. Qualificatifs dérivés des noms : nuit, nocturne ; cendre, cendré ; murmure, murmurant ; ciel, céleste ; terre, terrestre ; azur, azuré ; voile, voilé ; monde, mondain ; paix, pacifique ; étoile, étoilé ; cœur, cordial ; lyre, lyrique.

4. Verbes correspondant aux noms : chant, chanter ; parc, parquer ; lenteur, ralentir ; tamis, tamiser ; contour, contourner ; écharpe, écharper ; murmure, murmurer ; terre, terrer ; azur, azurer ; voile, voiler ; paix, pacifier ; étoile, étoiler ; étonnant, étonner ; amant, aimer.

5. Donner les adverbes qui correspondent aux qualificatifs suivants : mélancolique, mélancoliquement ; fin, finement ; léger, légèrement ; mou, mollement ; obscur, obscurément ; somptueux, somptueusement ; large, largement ; haut, hautement ; infini, infiniment ; puissant, puissamment ; petite, petitement.

6. Emploi de l'imparfait et du passé défini.

7. Pourquoi les verbes : descendre, tomber, dérober, troubler, écouter, sont-ils à l'infinitif?

ALBERT CHESSEX.

VARIÉTÉ.

(A propos d'aviation).

Plein ciel.

Intrépide, il bondit sur les ondes du vent ;
Il se rue, aile ouverte et la proue en avant,
Il monte, il monte, il monte encore,
Au delà de la zone où tout s'évanouit,
Comme s'il s'en allait dans la profonde nuit
A la poursuite de l'aurore !

Calme, il monte où jamais nuage n'est monté ;
Il plane à la hauteur de la sérénité,
Devant la vision des sphères ;
Elles sont là, faisant le mystère éclatant,
Chacune feu d'un gouffre, et toutes constatant
Les énigmes par les lumières.

Andromède étincelle, Orion respandit ;
L'essaim prodigieux des Pléiades grandit ;
Sirius ouvre son cratère :
Arcturus, oiseau d'or, scintille dans son nid ;
Le Scorpion hideux, fait cabrer au zénith.
Le poitrail bleu du Sagittaire,

L'aéroscaphe voit, comme en face de lui,
Là-haut Aldebaran par Céphée ébloui,
Persée, escarboucle des cimes,
Le chariot polaire aux flamboyants essieux,
Et, plus loin, la lueur lactée, sombres cieux,
La fourmilière des abîmes.

Vers l'apparition terrible des soleils,
Il monte; dans l'horreur des espaces vermeils,
Il s'oriente ouvrant ses voiles;
On croirait dans l'éther, où de loin on l'entend,
Que ce vaisseau puissant et superbe, en chantant,
Part pour une de ces étoiles!

Tant cette nef rompant tous les terrestres nœuds,
Volante et fléchissant le ciel vertigineux,
Rêve des blêmes Zoroastres,
Comme effrénée au souffle insensé de la nuit,
Se jette, plonge, enfonce et tombe, et roule et fuit
Dans le précipice des astres.

Où donc s'arrêtera l'homme séditieux?
L'espace voit, d'un œil par moment soucieux,
L'empreinte du talon de l'homme dans les nues;
Il tient l'extrémité des choses inconnues;
Il épouse l'abîme à son argile uni;
Le voilà maintenant marcheur de l'infini.
Où s'arrêtera-il, le puissant réfractaire?
Jusqu'à quelle distance ira-t-il de la terre?
Jusqu'à quelle distance ira-t-il du destin?
L'âpre fatalité se perd dans le lointain,
Toute l'antiquité affreuse et déformée
Sur l'horizon nouveau fait comme une fumée.
Les temps sont venus. L'homme a pris possession
De l'air, comme du flot la grève et l'alcyon.
Devant nos rêves fiers, devant nos utopies
Ayant des yeux croyants et des ailes impies,
Devant tous nos efforts pensifs et haletants,
L'obscurité sans fond fermait ses deux battants;
Le vrai champ s'offre enfin aux puissantes algèbres,
L'homme vainqueur tenant le verrou des ténèbres,
Dédaigne l'océan, le vieil infini mort,
La porte noire cède et s'entre-bâille. Il sort!

O profondeurs! faut-il encor l'appeler l'homme?

L'homme est d'abord monté sur la bête de somme;
Puis sur le chariot que portent des essieux;
Puis sur la frêle barque au mât ambitieux;
Puis quand il a fallu vaincre l'écueil, la lame,
L'onde et l'ouragan, l'homme est monté sur la flamme;
A présent, l'immortel aspire à l'éternel;
Il montait sur la mer, il monte sur le ciel.
L'homme force le sphinx à lui tenir la lampe.
Jeune, il jette le sac du vieil Adam qui rampe,

Et part, et risque aux cieus, qu'éclaire son flambeau,
Un pas semblable à ceux qu'on fait dans le tombeau ;
Et peut-être voici qu'enfin la traversée
Effrayante, d'un astre à l'autre, est commencée !

Stupeur ! se pourrait-il que l'homme s'élançât ?
O nuit ! se pourrait-il que l'homme, ancien forçat,
Que l'esprit humain, vieux reptile,
Deviât ange et, brisant le carcan qui le mord,
Fût soudain de plain pied avec les cieus ? La mort
Va donc devenir inutile !

Oh ! franchir l'éther ! songe épouvantable et beau !
Doubler le promontoire énorme du tombeau,
Qui sait ? Toute aile est magnanime :
L'homme est ailé ! Peut-être, ô merveilleux retour !
Un Christophe Colomb de l'ombre quelque jour,
Un Gama du cap de l'abîme,

Un Jason de l'azur, depuis longtemps parti,
De la terre oublié, par le ciel englouti,
Tout à coup sur l'humaine rive,
Reparaîtra monté sur cet alérion,
Et montrant Sirius, Allioth, Orion,
Tout pâle, dira : « J'en arrive ! »

Ciel ! ainsi comme on voit aux voûtes des celliers,
Les noirceurs qu'en rôdant tracent les chandeliers,
On pourrait sous les bleus pilastres,
Deviner qu'un enfant de la terre a passé,
A ce que le flambeau de l'homme aurait laissé
De fumée au plafond des astres !

Ch. M. (*Légende des siècles*, 1^{re} série, p. 368 à 372.) Victor Hugo, 1859.

EXERCICES DE GRAMMAIRE ET DICTÉES.

Les avalanches.

I. Les avalanches sont un des agents les plus énergiques de transports. On en distingue de trois sortes : les avalanches de pierres, les avalanches de glace et celles de neige. Les avalanches de pierres sont énormes et nombreuses. Ce sont des écoulements de rochers qui se détachent des hautes cimes, principalement entre minuit et l'aurore, par suite sans doute de la congélation de l'eau qui remplit les crevasses et qui se précipitent comme un torrent ou une pluie de pierres le long des couloirs et du haut des parois abruptes. Ce sont elles qui fournissent les matériaux qui constituent les moraines des glaciers.

Les avalanches de glaces sont des chutes de glaçons qui se détachent au printemps du haut des parois à pic, où ils sont formés, pendant l'hiver, des corni-

ches, des stalactites de glace et des peditifs de toute espèce. Parfois aussi, c'est une portion de glacier qui se sépare du reste et qui glisse sur les pentes ou le glacier lui-même, qui arrivé sur le bord du précipice s'y abat subitement. L'éboulement du glacier peut transporter des meulières à plusieurs mètres de distance ; il peut déraciner les plus gros mélèzes. On cite même le cas de maisons renversées jusqu'à leur base.

II. Les avalanches de neige sont parfois de simples plaques de neige enlevées par le vent et qui, entraînées par leur propre poids descendent des hauteurs. Car, quelle que soit l'abondance des chutes de neige, l'accumulation d'une matière aussi meuble a nécessairement une limite. Quand cette limite est dépassée, ces paquets blancs, tombent sur ces pentes, formant les avalanches si redoutées des montagnards, non seulement à cause de leur masse, mais à cause de la quantité de pierres, de blocs qu'elles peuvent entraîner dans leur chute.

Les avalanches proprement dites, sont des masses de neige qui glissent ou s'éboulent le long des pentes et qui se précipitent dans les vallées avec un fracas formidable, emportant tout ce qu'elles rencontrent sur leur chemin et renversant par la violence du courant d'air qu'elles occasionnent, les arbres et les chalets qui se trouvent hors de leur atteinte immédiate. Les avalanches poudreuses ou avalanches d'hiver sont formées de neige fraîchement tombée sur une croûte glacée où elle n'a pas de prise. La moindre cause la met en mouvement et fait glisser des masses considérables de cette substance poudreuse aussi destructive par sa chute que par la commotion qu'elle produit dans l'air.

EXERCICES D'APPLICATION. — I. Analysez tous les pronoms et faites connaître leur rapport et le rôle qu'ils jouent dans la proposition.

II. Trouver les homonymes et les synonymes des noms de la dictée : Pic — rocher — vent — poids — trois — air — haut — foi — c'est — mètre — quand — si — sont — dans. — Transport — sorte — crevasse — constituer — précipice. — Accumulation — pente — fragment — cime — abatte — commotion — air.

III. Dire quelques mots de l'éboulement du Rossberg. (*Jeune citoyen* 1885 N° 3 page 60). — Chute du glacier de Randa (Valais). — (*Jeanneret* page 354). — La catastrophe d'Elm id. page 355).
Aug. DEPPIERRAZ.

Pensées.

Il est d'une âme basse d'être ingrat et d'une âme petite de sentir trop vivement l'ingratitude.

L'hypocrisie consiste, non pas à se donner l'air de ce qu'on n'est pas, mais à se donner l'air de ce que l'on ne veut pas être.

Le bonheur dépend avant tout de ce que l'on *est*, et ensuite de ce que l'on *fait*. Ce qu'on *a* ne vient qu'en troisième ligne.

C'est un devoir d'aimer son temps comme son pays ; il faut aimer l'un et l'autre sans aveuglement.

(*Comm. par H. Gailloz.*)

FÉLIX BOVET.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places au concours.

INSTITUTRICES

Vallorbe: fr. 1200 pour toutes choses; 28 sept.

**Ecole cantonale d'agriculture
au Champ-de-l'Air, Lausanne.**

L'enseignement comporte deux semestres; il est approprié aux jeunes gens de la campagne. Il est gratuit pour les élèves réguliers suisses; les étrangers peuvent y être admis.

Finance d'inscription, pour les élèves suisses, 5 fr.; pour les étrangers 10 fr. Assurance obligatoire contre les accidents, 2 fr. 50.

Ouverture des cours le **lundi 1^{er} novembre 1909**, à 2 heures après-midi. Clôture le 25 mars 1910. Dernier délai d'inscription: **30 octobre 1909**. Age d'admission, 16 ans.

Produire acte de naissance, certificat de vaccination; carnet scolaire ou certificat d'études.

Auditeurs admis moyennant paiement de la finance d'inscription et 5 francs par heure de cours hebdomadaire.

Le programme du cours sera expédié gratis sur demande adressée au Directeur.

Thé

„Mercure“, ouverts et en paquets hermétiquement fermés, et les plus fins thés russes sont particulièrement aromatiques et avantageux.

Monopole de la vente des thés de W. Wissotzky & Cie. à Moscou. Prix-courants gratis. 5% en timbres-escompte. Expédition au dehors.

H 6846 Y

Maison spéciale pour les Thés

„Mercure“

Au Petit Lyonnais

9, Rue Neuve, 9

Magasin et fabrication de vêtements pour Messieurs

Complets soignés depuis **fr. 35.—** à **fr. 65.—**. Chemiserie fine et ordinaire. Faux-cols, Cravates, Chapellerie, Casquettes.

SAISON D'HIVER

Pardessus. Pélerines. Imperméables. Sous-vêtements chauds. Bandes Molletières, etc. **Escompte spécial aux membres du corps enseignant.**

F. JAQUET.

MAISON MODÈLE

MAIER

& CHAPUIS

LAUSANNE

22, RUE DU PONT

Envois à choix

immédiats

ESCOMPTE

Livraisons rapides

Echantillons

toujours
disponibles

10 | **0**
|
0

Prix modérés

marqués en
chiffres connus

à 30 jours aux membres de la S. P. V.

VÊTEMENTS

Façon élégante et soignée.

COMPLETS SUR MESURE

Draperies anglaises, françaises et suisses.

Coupeurs et ateliers dans la maison

Vêtements confectionnés

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.

Draperie et Nouveautés pour Robes.

Linoléums.

Trousseaux complets.

Cartes de visite 2 fr. le cent

Imprimeries Réunies Lausanne

LA
Compagnie Singer

construit et vend

chaque année plus de

1,250,000

MACHINES A COUDRE

pour tous usages

SOIT EN **MOYENNE PLUS DE**

3,400

MACHINES PAR JOUR

dans le monde entier.

EXPOSITION INTERNATIONALE

GRAND PRIX

Milan 1906

Paris 1900
Grand Prix



Expositions
universelles



St-Louis 1904
7 Grands Prix

Paiements par petites sommes. — Machines confiées à l'essai.

COMPAGNIE SINGER

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE.

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, Kanalgasse, 8.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert, 37.

Delémont, avenue de la Gare.

Fribourg, rue de Lausanne, 144.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Avenue des Alpes.

Neuchâtel, place du Marché, 2.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 15.

Yverdon, vis-à-vis Pont-Gleyre



HARMONIUMS PORTATIFS

Modèle Le MISSIONNAIRE
pliant et portatif



Construction simple mais très solide et pratique.

- N° 1 Bois noyer, 4 octaves, 1 jeu 8', 49 tons Fr. 110 —
 N° 2 » 4 » 2 jeux 98 tons, 2 registres permettant le changement de timbres Fr. 140 —

Dimensions : Hauteur Largeur Profondeur Etendue
 fermé 34 cm. 87 cm. ouvert 79 cm. 39 cm. Do à Do

Poids net, environ 20 kilos

Poids brut, environ 28 kilos

Ce modèle est particulièrement avantageux. Tant sous le rapport de la puissance que de l'ampleur de la sonorité il ne le cède en rien aux petits harmoniums à meuble fixe.

GRAND CHOIX aux meilleures conditions chez

FOETISCH FRÈRES (S.A.)

à Lausanne, Vevey et Neuchatel.

